



Procurations :            **Mesdames EDEL et LEMOINE ont donné respectivement procuration à Mesdames JACQUOT M. et MAURICE J.**

Nombre de conseillers en exercice :            15  
Nombre de présents :                                12  
Nombre de votants :                                 14  
Le Quorum étant atteint,

**Monsieur Olivier PRÉVOT** a été élu secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence.

Il propose ensuite d'ajouter un point à l'ordre du jour : Fixation du montant de l'adhésion à la Ludothèque. Les membres de l'Assemblée ne sont pas opposés. Ce point sera rajouté en fin de séance.

### **1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2017**

Le procès-verbal de la séance du Mardi 19 Décembre 2017 est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

### **2. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

☞ **Droit de préemption** : Monsieur RAFFEL tient à préciser que toute information concernant le patrimoine des particuliers n'est pas communicable à des tiers. Il en résulte que seules les identifications des parcelles vendues seront indiquées au Conseil Municipal.

La Commune n'exerce pas le droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

⇒ Terrain non bâti zone du Pré Droué

### **3. POINT SUR LES TRAVAUX**

➤ relaté par Monsieur Claude THOMAS

☞ **Travaux réalisés :**

⇒ Remplacement de la chaudière de l'Ecole Maternelle

⇒ Curage d'un déversoir d'orage et d'un puits perdu rue de Lorraine et rue d'Alsace

⇒ Remplacement de 2 vidéoprojecteurs à l'Ecole de Filles

☞ **Travaux en cours :**

- ⇒ Installation de la signalisation routière d'indication de l'extinction de l'Eclairage Public de 23h00 à 4h00

☞ **Travaux à venir :**

- ⇒ Remplacement des portes des salles de classes des CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires de Février

#### **4. RYTHMES SCOLAIRES – HORAIRES DE CLASSE**

Monsieur RAFFEL rappelle la décision prise en 2017 par le Conseil Municipal qui souhaitait revenir à la semaine scolaire de 4 jours, décision non prise en compte par l'Education Nationale du fait du vote à la semaine de 4,5 jours, en Juin 2017, des conseils d'école.

Madame MAURICE explique que lors du conseil d'école extraordinaire du 15 Janvier dernier regroupant les écoles maternelle et primaire, les enseignantes et les représentants d'élèves ont voté pour le retour à 4 jours par semaine. Ils ont également proposé des nouveaux horaires de classe, avec un décalage de 5mn entre les 2 écoles.

Le Conseil Municipal **vote pour le retour à 4 jours par semaine** à compter de la **rentrée scolaire 2018-2019**.

Il fixe les horaires de classe ainsi qu'il suit :

➤ Pour l'Ecole Maternelle

- **8h25 à 11h55** avec accueil par les enseignantes de 8h15 à 8h25
- **13h40 à 16h10** avec accueil par les enseignantes de 13h30 à 13h40

➤ Pour l'Ecole Primaire

- **8h30 à 12h00** avec accueil par les enseignantes de 8h20 à 8h30
- **13h45 à 16h15** avec accueil par les enseignantes de 13h35 à 13h45

#### **5. CENTRE SPORTIF ADOS : PARTICIPATION AU SÉJOUR SKI**

Madame MAURICE explique que le Centre Sportif pour Adolescents se rend au ski aux vacances de Février dans la mesure où les conditions le permettent. Elle indique que cette activité est onéreuse, activité qui ne peut être financée en totalité par la Commune. C'est pourquoi elle souhaite demander une participation financière aux parents.

Le Conseil Municipal **fixe à 25.00 € le supplément** demandé aux familles pour la participation de leur enfant au **séjour ski**.

#### **6. SDANC - RETRAIT**

Le Conseil Municipal **émet un avis favorable** quant au retrait de la Commune de **CRAINVILLERS** du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif.

## **7. COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'EPINAL : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Monsieur RAFFEL explique que, suite au nouveau périmètre de l'Agglo d'Epinal constituée de 78 communes au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges a établi un nouveau rapport.

Ce rapport, du 05 Décembre 2017, porte notamment sur :

- La détermination du montant des attributions de compensation suite au nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017
- Le pacte de neutralité fiscal et financière dans le cadre de la fusion au 1<sup>er</sup> Janvier 2017
- Transfert de la compétence voirie de l'ex-Communauté de Communes de la Moyenne Moselle
- Prise en compte de l'extension du Pass Communautaire
- Compétence transport scolaire
- Eoliennes de Rehaincourt
- Office du Tourisme
- Evaluation des transferts de charges pour les communes isolées ayant fusionné
  - Transfert du stade de la Colombière d'Epinal
  - Terrain de tennis de Chantraine

Le Conseil Municipal **approuve** l'évaluation des charges nettes transférées qui figurent dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

## **8. ADAVIE : SUBVENTION**

Monsieur RAFFEL rappelle que l'ADAVIE a organisé des stages de remise à niveau du code de la route pour les personnes âgées. Suite à ces stages, l'ADAVIE sollicite une subvention de la commune, sachant que ces stages sont rémunérés par le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal **décide** d'octroyer une **subvention** d'un montant de **100.00 €**.

## **9. BUDGET M14 – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Monsieur RAFFEL rappelle que la Commune a acquis l'immeuble HODEL en Septembre 2016. Il indique que les frais notariés n'ont pas été réglés. En revanche, Maître Christophe MANGEOT lui a fait parvenir, en Janvier 2018, sa note

d'honoraires dont le montant est de 1101.14 €. Le budget n'étant pas encore voté pour l'année 2018, Monsieur RAFFEL demande à l'Assemblée l'autorisation de mandater cette dépense d'investissement, sachant que, lors de la séance du 19 Décembre dernier, cette dernière l'a déjà autorisé pour un montant de 27 250 €. Le Maire précise qu'au total l'assemblée peut l'autoriser à liquider des dépenses d'investissement jusqu'à 28 712.50 €. La différence permet donc la dépense.

Le Conseil Municipal **autorise** le Maire à mandater la dépense d'investissement relative aux frais notariés de l'acquisition HODEL avant le vote du budget 2018, pour un montant de **1140.14 euros**.

#### **10. FIXATION DU TARIF DE LA PLACE DE THÉÂTRE**

Le Maire indique que la commune organise chaque année, en collaboration avec l'Association Tout Autour de l'Ecole, une représentation théâtrale. Il rappelle que le CCAS offrait, les années passées, la place aux personnes âgées de plus de 70 ans et habitant à Chavelot.

Cette année, vu les restrictions budgétaires, il propose toujours cette pièce de théâtre mais avec un droit d'entrée d'un montant de 4 €.

Le Conseil Municipal **fixe à 4.00 € le droit d'entrée à la représentation théâtrale pour les personnes âgées de 70 ans et plus habitant à Chavelot.**

#### **11. FIXATION DU TARIF DE VENTE D'OBJETS CONFECTIONNÉS AUX NAP-MERCREDIS-CENTRES DE LOISIRS**

Madame MAURICE explique que lors des séances des NAP, des Mercredis et des Centres de Loisirs, les enfants confectionnent des objets qui pourraient être vendus afin de renouveler les jeux utilisés par les enfants. Elle indique également que l'organisation de petites manifestations lors d'une fin de saison scolaire ou centre aéré ou cycle de NAP, par exemples, seraient l'occasion de vendre des billets de tombola ou de boissons, toujours dans le but de financer le renouvellement de jeux.

Elle propose de fixer une fourchette de prix entre 1 € et 15 € maximum. Monsieur RAFFEL se chargerait de fixer, par décision du Maire, le prix de chaque objet et de fixer le prix de vente du billet de tombola et de la boisson.

Le Conseil Municipal **fixe la fourchette de prix de vente des objets et des billets de tombola ainsi que les boissons entre 1 € et 15 € maximum.**

#### **12. FIXATION DU TARIF D'INITIATION AU CODAGE INFORMATIQUE**

Madame MAURICE souhaiterait mettre en place un **stage d'initiation au codage informatique** destiné aux enfants âgés de **8 à 11 ans**. Pendant ce stage, animé par JPC Informatique, qui se déroulerait la **2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires de 14h00 à 16h30**, les initiés apprendraient à **créer une page Internet**.

Elle précise que le nombre maximum d'enfants accueillis serait de 12. Si le nombre de 10 n'était pas atteint, ce stage d'initiation n'aurait pas lieu.

Une participation financière d'un montant de 26 € serait demandée afin que cette nouvelle prestation soit neutre pour les finances de la commune.

Le Conseil Municipal **fixe à 26.00 €** le montant de la **participation au stage d'initiation au codage informatique.**

### **13. FIXATION DU MONTANT DE L'ADHÉSION A LA LUDOTHÈQUE**

Madame MAURICE rappelle le projet **Ludothèque**. Elle explique que ce n'est plus un projet puisque la ludothèque ouvrira ses portes en Mars prochain. D'ailleurs, les portes ouvertes sont prévues le **Mercredi 14 Mars prochain.**

Cette ludothèque est installée dans le bâtiment multiactivités situé au 11 rue de l'Eglise. Elle sera accessible le **premier mercredi du mois de 14h30 à 18h00** et le **3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 16h15 à 18h00**, moyennant une **adhésion annuelle par famille de 6 €**. Elle est destinée aux parents et enfants qui veulent se divertir par la lecture et les jeux.

Madame MAURICE précise que les parents doivent accompagner leurs enfants et qu'il ne s'agit, en aucun cas, d'une garderie d'enfants.

Le Conseil Municipal **fixe** le montant de **l'adhésion annuelle des familles à la Ludothèque à 6.00** et **précise**, qu'en cas de fermeture, les parents ne seront pas remboursés.

### **14. MODIFICATION ET EXTENSION DE LA RÉGIE DE RECETTES**

Au vu des tarifs qui ont été fixés précédemment, la **régie de recettes** doit être modifiée.

Madame MERZOUGUI, régisseur de recettes, a profité de l'occasion de ces tarifs nouveaux pour faire une mise au point des encaisses de la régie.

Monsieur RAFFEL récapitule ainsi qu'il suit les produits qui peuvent être encaissés par la régie de recettes.

- Périscolaire (Garderie du matin-midi-soir, repas cantine, mercredis, centres de loisirs)
- Droit de stationnement (forains et camions d'outillage)
- Dons
- Centre sportif chavelotais : Participation annuelle
- Centre sportif chavelotais : Participation activités supplémentaires
- Nouvelles Activités Périscolaires
- Ludothèque
- Foyer des Jeunes
- Produits issus des NAP-Mercredis-Centres de Loisirs-Manifestations fin de saison ou cycle
- Places de théâtre

Le Conseil Municipal **décide** de modifier les encaisses de la régie de recettes ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

### **15. QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Monsieur RAFFEL remercie Monsieur FERINA pour la carte postale envoyée du Sri Lanka
- ✓ Monsieur LAMONTRE Nicolas et l'hôtel PRES'HOTEL ont bénéficié de subventions quant à leurs travaux de rénovation énergétique
- ✓ Monsieur RAFFEL a reçu les Assurances AXA qui souhaitent mettre en place une mutuelle communale. Des réunions seront organisées à Chavelot pour les habitants de Chavelot qui souhaiteraient des informations. Un contrat spécifique tenant compte des besoins réels de chacun serait proposé.
- ✓ Vendredi 09 Février 2018 à 11h00 dans la classe de Mme DIDIER : Remise du challenge des Artistes Amateurs
- ✓ La 16<sup>ème</sup> édition du Tour de la Mirabelle, Course cycliste internationale par étape, passera à Chavelot le 21 Avril 2018
- ✓ 07 Avril 2018 : dernière visite des équipements communautaires proposée aux élus
- ✓ 14 Avril 2018 : Nettoyage de printemps
- ✓ CRESUS : Demande de subvention
- ✓ ARSEP : Demande de subvention
- ✓ Monsieur THOUVENOT présentera prochainement à Monsieur RAFFEL un projet ficelé par l'Association Pêche Faune et Flore
- ✓ Monsieur MAURICE soulève le problème des bus scolaires qui manœuvrent sur le passage à niveau de Thaon du fait du manque de place pour tourner lorsqu'ils se rendent au Collège et au Lycée de Thaon.

**La séance est levée à 19h50**

<b>Délibération n°</b>	<b>n° Actes</b>	<b>Objet</b>
<b>001/2018</b>	<b>9-3-1</b>	<b>Rythmes Scolaires – Rentrée 2018.2019</b>
<b>002/2018</b>	<b>7-1-2</b>	<b>Centre sportif Ados – participation au séjour de ski</b>
<b>003/2018</b>	<b>7-6-2</b>	<b>SDANC - Retrait</b>
<b>004/2018</b>	<b>5-7-7</b>	<b>CAE - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de charges</b>
<b>005/2018</b>	<b>7-5-3</b>	<b>ADAVIE - Subventions</b>
<b>006/2018</b>	<b>7-1-1</b>	<b>Budget M14 - Autorisation de dépenses d'investissement</b>

007/2018	7-1-2	Fixation du tarif de la place de Théâtre
008/2018	7-1-2	Fixation du prix de vente d'objets confectionnés aux NAP - Mercredis - Centres Aérés
009/2018	7-1-2	Fixation du tarif d'initiation au codage informatique
010/2018	7-1-2	Ludothèque - Adhésion des familles
011/2018	7-1-4	Modification et extension de la régie de recettes

Le Président de séance,  
Le Maire,

Paul **RAFFEL**

**Les membres du Conseil Municipal,**

ALLAIN Francis	
BRICE Daniel	
EDEL Mireya	Procuration donnée à <b>Madame Mireille JACQUOT</b>
FÉRINA Christian	
FORLER Elisabeth	
JACQUOT Mireille	
JACQUOT Nathalie	



KURTZMANN Alexandra	Non excusée
LAMBERT Rénald	
LEMOINE Marie-Line	Procuration donnée à <b>Madame Jennifer MAURICE</b>
MAURICE Daniel	
MAURICE Jennifer	
PRÉVOT Olivier	
THOMAS Claude	